



CESS - Préparation aux épreuves du Jury central

Langues - Pédagogie

Apprentissage

Durée

9 mois

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



L'IFAPME vous propose des cours de préparation aux épreuves du Jury central afin d'obtenir le Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur professionnel, le CESS P.

Vous voulez poursuivre des études dans l'enseignement supérieur ? Vous aimeriez suivre des cours pour obtenir votre CAP et devenir enseignant ou enseignante, formateur ou formatrice ? Alors vous aurez besoin de décrocher votre CESS.

L'IFAPME vous propose des cours pour vous préparer aux épreuves. Ceux-ci portent sur les matières suivantes : français, formation scientifique, formation sociale et économique. L'anglais est aussi possible mais uniquement pour les restaurateurs et restauratrices ainsi que les vendeurs et

vendeuses.

A l'issue des cours, avec l'aide des formateurs, vous allez vous inscrire aux épreuves du jury central et participer à une séance d'information. Les modalités d'inscription seront expliquées lors des cours.

Les examens pourront être présentés au jury central

Vous réussissez les épreuves au jury central, vous obtenez le certificat de l'enseignement secondaire supérieur professionnel (CESS P).

Débouché(s) future(s) formation(s)

Jury central

Point(s) fort(s)

Vous aide à réussir les épreuves du jury central Accompagnement personnalisé

Conditions d'accès

Pour y accéder, vous devez être en possession du certificat d'apprentissage correspondant au certificat de qualification (CQ6P) délivré par l'enseignement secondaire obligatoire pour la liste des métiers suivants :

Couvreur/euse - correspond au CQ6P depuis 2015

Carreleur/euse - correspond au CQ6P depuis 2015

Menuisier/ère - correspond au CQ6P depuis 2012

Restaurateur/trice - correspond au CQ6P depuis 2012

Boulangier/ère-pâtissier/ère - correspond au CQ6P depuis 2016

Plafonneur/euse-cimentier/ère - correspond au CQ6P depuis 2016

Maçon/ne-bétonneur/euse - correspond au CQ6P depuis 2015

Coiffeur/euse - correspond au CQ6P depuis 2012

Carrossier/ère-réparateur/trice - correspond au CQ6P depuis 2016

Commerçant/te/te-détaillant/te - correspond au CQ6P depuis 2014

Installateur/trice chauffage central - correspond au CQ6P depuis 2016

Grâce à votre certificat de qualification, vous êtes dispensés des évaluations portant sur les matières professionnelles.

Programme

Français : 42h

Formation économique et sociale : 32h

Formation scientifique : 152h

Anglais (uniquement pour les restaurateurs/trices et vendeurs/euses) : 80h



Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Apprentissage

app.villers@centreifapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centreifapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centreifapme.be

085 / 27 13 49

villers@centreifapme.be

Conditions d' inscription

Par e-mail

Romain Lovato - 085/27 14 11 - romain.lovato@centreifapme.be